

Mécénat d'entreprise : la valorisation des contreparties par l'association



© 2021 Les Echos Publishing

Toutes les contreparties accordées doivent faire l'objet d'une valorisation par l'association bénéficiaire des dons, et non par l'entreprise versante.

Pensez au dégrèvement de taxe foncière en cas de fermeture des locaux commerciaux !



© 2021 Les Echos Publishing

Les propriétaires exploitants de locaux commerciaux fermés en

raison de la crise sanitaire peuvent demander, sous certaines conditions, un dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés bâties en déposant une réclamation fiscale.

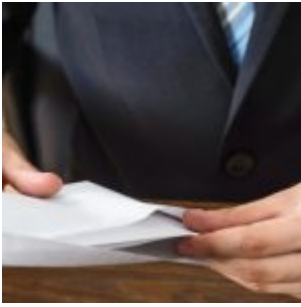
Transmission d'une PME et exonération des plus-values



© 2021 Les Echos Publishing

Les plus-values professionnelles réalisées lors de la transmission d'une PME peuvent, sous certaines conditions, être exonérées, en tout ou partie, si la valeur de cette entreprise n'excède pas 500 000 € (article 238 quindecies du CGI).

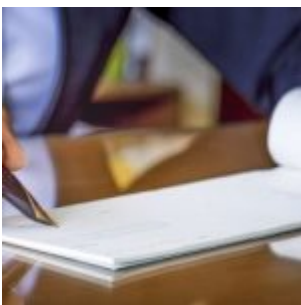
De l'incidence d'une élection de domicile sur un contrôle fiscal



© 2021 Les Echos Publishing

Le Conseil d'État a jugé qu'un mandat habilitant un conseil à recevoir tous les actes d'une procédure d'imposition et à y répondre est valable même s'il est notifié à l'administration fiscale avant le début d'un contrôle.

Fonds de dotation : tous éligibles au régime fiscal du mécénat ?



© 2021 Les Echos Publishing

Le gouvernement a précisé que les versements effectués au profit de fonds de dotation redistributeurs, qui financent à la fois des organismes éligibles et non éligibles à la réduction d'impôt mécénat, n'ouvrent pas droit à cet avantage fiscal.

Vers une nouvelle prorogation du taux majoré de la réduction IR-PME



© 2021 Les Echos Publishing

Le projet de loi de finances rectificative pour 2021 prévoit de proroger le relèvement du taux de la réduction d'impôt sur le revenu « Madelin » de 18 à 25 % jusqu'au 31 décembre 2022, sous réserve de l'aval de la Commission européenne.

Neutralisation temporaire des réévaluations libres d'actifs : des précisions



© 2021 Les Echos Publishing

Les conséquences fiscales des réévaluations libres d'actifs peuvent, sur option, être temporairement neutralisées. L'administration fiscale donne plusieurs précisions sur ce dispositif exceptionnel mis en place par la dernière loi de finances.

Abandons de loyers professionnels jusqu'au 31 décembre 2021 : pas d'imposition !



© 2021 Les Echos Publishing

Le projet de loi de finances rectificative pour 2021 propose de prolonger jusqu'au 31 décembre prochain la période au cours de laquelle les abandons de loyers consentis par les bailleurs au profit d'entreprises locataires en difficulté ne sont pas imposables.

Quelle fiscalité pour les aides liées au Covid-19 versées aux entreprises ?



© 2021 Les Echos Publishing

Le régime fiscal applicable aux aides versées dans le cadre de la crise sanitaire pour soutenir les entreprises en difficulté (fonds de solidarité, coûts fixes...) a été précisé dans le projet de loi de finances rectificative pour 2021.

Exonération des plus-values de cession de parts de SCP



© 2021 Les Echos Publishing

À certaines conditions, les plus-values réalisées lors de la cession de l'intégralité des parts d'une société civile professionnelle (SCP) peuvent être exonérées en tout ou partie si la valeur des parts transmises n'excède pas 500 000 €.